

15 jan 2021 -17:24

Appartient à Conseil des ministres du 15 janvier 2021

Covid-19 : élargissement du tarif social pour le gaz et l'électricité - Deuxième lecture

Le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture le projet d'arrêté royal élargissant le tarif social pour le gaz et l'électricité.

Le projet, adapté à l'avis du Conseil d'Etat, vise à :

- définir le groupe-cible visé par la prolongation temporaire du tarif social électricité et gaz
- établir un monitoring permanent par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) des moyens nécessaires pour la nouvelle catégorie de bénéficiaires et le rapport fait aux ministres qui ont l'Économie, l'Énergie et le Budget dans leurs attributions
- définir les avances versées par la CREG aux fournisseurs, qui seront réparties de manière proportionnelle entre les fournisseurs, sur la base des dernières créances approuvées définir la détermination du solde de tout compte pour les fournisseurs et le remboursement éventuel
- définir le flux des moyens financiers

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal complétant la liste des clients protégés résidentiels visée à l'article 15/10, §2/2, alinéa 1er de la loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations et à l'article 20, §2/1 alinéa 1er de la loi du 29 avril 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité et portant modification de l'arrêté royal du 29 mars 2012 fixant les règles de détermination du coût de l'application des tarifs sociaux par les entreprises de gaz naturel et les règles d'intervention pour leur prise en charge ainsi que de l'arrêté royal du 29 mars 2012 fixant les règles de détermination du coût de l'application des tarifs sociaux par les entreprises d'électricité et les règles d'intervention pour leur prise en charge

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Eva De Bleeker, secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 06
<https://debleeker.belgium.be>
info.debleeker@just.fgov.be

Bavo De Mol
Porte-parole
+32 476 60 08 91
bavo.demol@just.fgov.be